

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019/2020

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences associé des ENSA

“Poste susceptible d'être vacant”

Champ disciplinaire : TPCAU (théorie et pratique du projet architectural et urbain)

Quotité : mi-temps (160h équivalent TD devant étudiants)

Date indicative de la prise de fonction : 01/09/2019

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École Nationale supérieure d'Architecture de Grenoble

60 avenue de Constantine – CS 12636 – 38036 GRENOBLE cedex 2

Missions et activités principales

L'enseignant(e) recruté(e) devra former des architectes conscients des évolutions sociétales et attentifs aux transformations qu'elles impliquent dans le façonnage de l'espace. Par le biais de cours magistraux et de travaux dirigés, il/elle transmettra aux étudiants les outils (connaissances fondamentales et méthodes) leur permettant de développer une posture critique.

L'enseignant(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées et travaillera en équipe dans le cadre de plusieurs enseignements.

Charges pédagogiques :

- Prendre en charge un semestre d'enseignement du projet en cycle licence, semestre 3, focus « Grammaire, syntaxe, narration, composition / organisation de l'architecture » ;
- Encadrer des rapports d'études.

Participation au collectif

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement, ainsi qu'à celles

touchant aux sujets pédagogiques ou encore à celles menées à l'échelle de l'école (évaluations, contrat pluriannuel, etc.)

- l'encadrement des mémoires et des stages, mais aussi des césures ou encore des mobilités à l'étranger
- la participation aux jurys
- l'implication dans les instances et commissions de l'école
- la participation à son rayonnement à sa visibilité ; notamment par le développement des partenariats scientifiques et pédagogiques avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur, institutions publiques ou privées, et le milieu professionnel

Expériences et compétences souhaitées

Titres, diplômes :

- Architecte DPLG, DE, ou équivalent

Compétences requises :

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations sociétales qui accompagnent notre entrée dans le 21^{ème} siècle, dans le cadre de l'enseignement du projet, de la recherche et de la pratique professionnelle
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérimentiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles
- Considérer l'architecture comme construction intellectuelle qui s'appuie à la fois sur une culture plusieurs fois millénaire et sur une pratique en transformation continue
- Penser l'expérimentation comme processus pratique et théorique, nécessitant l'explicitation de méthodes qui convoquent des outils d'abstraction
- Disposer d'une culture ouverte de l'architecture (culturellement, géographiquement, socialement, etc.) et d'une approche plurielle de la pratique du projet

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience de l'enseignement du projet, de la recherche et/ou d'une pratique professionnelle

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines

d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux des cinq chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMONP (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est membre de la communauté d'universités et d'établissements « Université Grenoble Alpes » et partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école sera actualisée afin d'être présentée pour accréditation au printemps 2020.

L'école en chiffres : 900 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale. Elle accueille trois formations de recherche habilitées par le bureau de la recherche architecturale et urbaine, toutes membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de la communauté d'universités et d'établissements « Université Grenoble Alpes » :

- l'unité de recherche Architecture Environnement et Cultures Constructives,
- le Cresson, équipe grenobloise du laboratoire Ambiances Architectures Urbanité (UMR CNRS/ Ecole Centrale de Nantes/ Ensa Grenoble et Nantes n°1563)
- le laboratoire les Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires

L'ENSAG, et plus particulièrement le laboratoire AE&CC, porte un LABEX en propre, et est engagée dans l'IDEFI amàco (Atelier matière à construire).

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envoi des candidatures :

Les candidatures doivent comprendre :

- Une **note pédagogique** rédigée par le candidat (5 pages maximum)
- Un **curriculum vitae** limité à 2 pages
- Un **portfolio** (exemples de travaux, ouvrages et articles relevant de tout type de pratique professionnelle et/ ou académique)
- Une **pièce justificative** attestant que le candidat dispose d'une activité principale
- Une **copie des diplômes**
- Une copie de la **pièce d'identité** avec photographie

Le dossier de candidature est à transmettre sous forme papier, en deux exemplaires, avant le 26 août 2019 par voie postale.

Modalités de recrutement :

Une première phase de sélection sera conduite sur dossiers.

Puis des auditions seront organisées dans la période du 02 au 06 septembre 2019. Les candidats retenus à l'oral en seront informés au plus tard une semaine avant la tenue des auditions.